

[Text]

used as the vehicle to stop what appears to have had the support of the majority of Members?

• 1555

Mr. Speaker: Well, the concern I have as Speaker is to proceed according to law. The law is what the courts say it is. If the Federal Court in the action that has been commenced supports the intervention and says in effect that the Canada Labour Relations Board erred in assuming jurisdiction, then I am sure the Hon. Member would not want anything else than proceeding according to the law. If, on the other hand, the Federal Court says the Canada Labour Relations Board was correct, then that I would assume would deal with the matter. But I felt, following the legal advice I received, that I was under an obligation to resolve the matter so that there should not be doubt about it.

The Chairman: Mr. Comtois.

M. Comtois: Monsieur le président, il s'agit de la même question. Je suis un peu surpris de l'attitude du représentant du Nouveau parti démocratique qui, je pense, à mon humble avis, essaie de faire de la politique dans ce Comité-ci, alors que selon la règle, qui a toujours été en vigueur, même si elle est non écrite, il n'y avait pas de partisanerie politique dans notre Comité. Et j'aimerais rappeler à tous ceux qui sont ici présents qu'un sous-comité de notre Comité a siégé pendant des mois en vue de trouver une solution acceptable à l'ensemble de la Chambre des communes. Et, après plusieurs discussions, plusieurs changements à ce qui avait été proposé, le sous-comité a fait une recommandation sur une législation proposée qui recevait l'appui des trois partis politiques représentés au sous-comité. Cette recommandation a été acceptée unanimement par l'ensemble de notre Comité—cela a été transmis à M. le Président ainsi qu'au gouvernement. Et je me demande pourquoi, à ce moment-ci, on veut tout remettre en question, alors qu'au niveau de notre Comité la chose a été réglée de façon unanime. Et je me demande également pourquoi le représentant du Nouveau parti démocratique veut revenir aujourd'hui en arrière et essayer de défaire ce qui a été fait. Je pense que la façon logique de procéder c'est d'attendre le résultat de nos recommandations.

Une voix: Et du jugement.

M. Comtois: Et du jugement. Et ensuite, nous aviserons. Mais je pense que il est complètement déplacé de soulever cette question-là et d'essayer d'en faire une question politique aujourd'hui.

Mr. Deans: On a point of order.

The Chairman: Dr. Isabelle.

Mr. Deans: Point of order.

The Chairman: Oh, sure. Go ahead, Mr. Deans.

Mr. Deans: Thank you.

Mr. Speaker, I object most strenuously to the inferences contained in the comments made by the Hon. Member. I object to them because in fact this is the only place where questions of the appropriateness of actions undertaken by the Speaker or the administration can in fact be raised. You

[Translation]

a choisi d'arrêter ce qui semblait avoir reçu l'appui de la majorité des députés?

M. le Président: Comme président de la Chambre, je dois m'assurer que nous procédons selon la loi, et l'interprétation de la loi dépend des tribunaux. Si dans la cause en question, la Cour fédérale appuie l'intervention et décide qu'effectivement la Commission des relations du travail du Canada a fait erreur en s'arrogeant une compétence, alors je suis certain que l'honorable député ne désire pas que l'on s'oppose à cette décision. Si, d'autre part, la Cour fédérale donnait raison à la Commission des relations du travail du Canada, cela réglerait la question. Toutefois, j'ai pensé, selon les conseils juridiques que j'ai reçus, que je me devais de résoudre cette question afin qu'il n'y ait aucun doute à cet égard.

Le président: Monsieur Comtois

Mr. Comtois: Mr. Chairman, I have something to say on the same matter. I am a little surprised at the attitude of the representative of the New Democratic Party, who, in my humble opinion, is trying to play politics in this committee, when the rule has always been, although unwritten, that there should be no partisan politics in this committee. And I would like to remind everyone here that a subcommittee of this committee examined the matter for months, in order to try and find an acceptable solution for the House of Commons as a whole. After many discussions, many changes to the proposals made, the subcommittee made a recommendation concerning a bill, which was supported by all three political parties represented in that subcommittee. The recommendation was accepted unanimously by this committee, transmitted to Mr. Speaker, and to the government. So I am wondering why we should now raise the whole matter, when our committee has already come to a unanimous decision in this regard. And I am also wondering why the representative of the New Democratic Party should want to go back in time, in order to undo our work. I think it would be logical to simply await the results of our recommendations.

An hon. Member: And of the court decision.

Mr. Comtois: And of the court decision. And then we can decide what to do. However, I believe it is quite wrong to raise that question now, and to try to bring partisan politics in this committee today.

M. Deans: J'invoque le Règlement.

Le président: Docteur Isabelle.

M. Deans: J'invoque le Règlement.

Le président: Oh, très bien. Allez-y, monsieur Deans.

M. Deans: Merci.

Monsieur le Président, je m'oppose fermement à toutes les insinuations que fait l'honorable député. Je m'y oppose, car en fait, le Comité est le seul endroit où nous pouvons de plein droit questionner les actes du Président de la Chambre, ou de son administration. Nous pouvons soulever ces questions à la